

IFP 1101 Étangs de Bonfol et de Vendlincourt

Canton	Communes	Surface
Jura	Bonfol, Vendlincourt	309 ha





Vue aérienne des étangs

IFP 1101 Étangs de Bonfol et de Vendlincourt



Étang du Milieu et ceinture végétale



Forêt humide avec aulne noir au sud de l'étang du Milieu

Forêt au nord-ouest de l'étang du Milieu



Petit cours d'eau au milieu de la forêt

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Un des plus vastes complexes d'étangs de Suisse
- 1.2 Anciennes carpières formant des écosystèmes uniques
- 1.3 Plusieurs types de forêts marécageuses rares
- 1.4 Mosaïque de milieux naturels humides
- 1.5 Faune et flore aquatiques très rares et diversifiées

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Les Étangs de Bonfol et de Vendlincourt, entités paysagères bien délimitées par un dense boisement, se composent de plusieurs complexes de plans d'eau stagnante artificiels et se localisent à la pointe nord-est de l'Ajoie, à 450 m d'altitude.

Les étangs sont groupés au sud du village de Bonfol, entre la Vendline et la frontière franco-suisse. Au nord, le complexe le plus vaste est formé par l'étang du Milieu, le Neuf Étang, les étangs du Champ de Manche et l'ancien étang du Pré de l'Essert. Au centre, le paysage est très tranquille et dominé par le complexe des étangs Rougeat, un chapelet d'étangs forestiers à niveau variable. Au sud se trouvent encore les étangs des Esserts, assez artificialisés.

Créés pour l'élevage de la carpe, ces bassins, creusés et entretenus par l'homme depuis le XV^e siècle, ont généré un milieu de haut intérêt biologique et paysager. Les eaux sombres de ces complexes d'étangs, enserrés dans le couvert forestier, reflètent les denses frondaisons qui les environnent. Certains étangs, notamment le Neuf Étang, sont entourés par différentes ceintures de végétation riveraine, allant de la roselière à la forêt humide, assurant une transition graduelle du paysage ouvert au paysage fermé. Les vastes forêts de feuillus qui colonisent les rives des étangs donnent une impression de grande homogénéité à l'ensemble de ce paysage.

2.2 Géologie et géomorphologie

Situés dans le Jura tabulaire en bordure sud du bassin rhénan, les étangs reposent sur une assise du Jurassique supérieur constituée de bancs réguliers et horizontaux de calcaires du Malm et recouverts par une formation de sédiments fluviatiles tertiaires d'origine vosgienne. Au Miocène, avant la surrection de la chaîne du Jura, plusieurs cours d'eau venant du nord ont déposé des sédiments de conglomérats et de grès dans la région du bassin de Delémont (géotope). Sur cette surface de sédiments fluviatiles, et en particulier dans des bras morts et des lits abandonnés, reposent par endroits des marnes et des argiles imperméables du Quaternaire, dont l'épaisseur peut atteindre 5 m.

La morphologie de la région est faiblement ondulée et les étangs occupent trois vallées creusées au cours du Quaternaire par de petits affluents de la Vendline. Les écoulements de surface y sont de faible importance, alimentant occasionnellement les étangs lors de précipitations soutenues. Au nord, le Neuf Étang et l'étang du Milieu sont alimentés par le Corbery, un petit ruisseau forestier de 4 km de long. L'étang des Champs de Manche récupère l'eau d'un ruisseau forestier local. Les étangs Rougeat sont pour leur part alimentés uniquement par des eaux de ruissellement, de même que les étangs des Esserts, situés tout au sud.

Les étangs n'ont pas une origine naturelle mais sont toutefois strictement liés aux conditions géologiques imperméables de la zone. Certains occupent les dépressions d'anciennes sablières creusées pour l'exploitation de sable riche en quartz et dont les fonds argileux sont propices à l'accumulation d'eau de ruissellement. De manière générale, les étangs sont peu fréquents dans le Jura, en raison du sous-sol calcaire qui favorise plutôt un écoulement souterrain. Ici, les étangs sont le fruit d'un réaménagement sur une zone naturellement imperméable.

2.3 Milieux naturels

Les Étangs de Bonfol et de Vendlincourt sont d'anciens élevages de carpes composés d'une série d'étangs bordés de leurs ceintures végétales d'atterrissement. Aménagées dans des dépressions forestières humides, ces carpières constituent des écosystèmes uniques en Suisse, riches en espèces rares et très spécialisées. Un vaste massif forestier entoure et protège les plans d'eau tout en assurant la continuité du réseau écologique et paysager.

Bordés de roselières lacustres (*Phragmition*), de magnocariçaies (*Magnocaricion*) et de prairies à populage (*Calthion*), les étangs sont en contact direct avec la forêt environnante. Ces étangs et leurs abords constituent des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. L'ancien étang du Pré de l'Essert est un bas-marais d'importance nationale. Ces milieux permettent la reproduction, l'estivage et l'hivernage de plusieurs batraciens en danger, comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*). Cette combinaison de milieux naturels abrite aussi de nombreux invertébrés aquatiques et palustres, en particulier plusieurs espèces de coléoptères aquatiques et de libellules comme la Cordulie à deux taches (*Epitheca bimaculata*), une espèce rare et au bord de l'extinction.

Les étangs et leurs rives sont colonisés par de nombreuses plantes hygrophiles rares, à l'exemple du Potamot à feuilles aigües (*Potamogeton acutifolius*), un hydrophyte au bord de l'extinction qui colonise les eaux avec végétation immergée vasculaire (*Potamion*), et de la Laîche de Bohème (*Carex bohemica*), une petite cyp, race colonisant le fond vaseux des étangs asséchés et appartenant à la végétation de petites annuelles éphémères (*Nanocyperion*), une végétation très rare qui a besoin de vidanges périodiques pour se développer. Le ruisseau de Corbery abrite une faune invertébrée particulière et notamment plusieurs espèces emblématiques d'Ephémères et de Trichoptères.

Les forêts sont dominées par la hêtraie à aspérule (*Galio-Fagetum*), une majestueuse futaie mésophile. L'aulnaie marécageuse à laîche (*Carici elongatae-Alnetum glutinosae*), une association forestière très rare, se développe dans les bas-fonds à eau stagnante à proximité du Neuf Étang et de l'étang du Milieu. Occupant les stations inondées en permanence où la matière organique forme des sols tourbeux, cette zone constitue une des surfaces les plus représentatives de cette association forestière en Suisse. La frênaie à orme avec listère (*Ulmo-Fraxinetum listeretosum*) colonise les nombreuses cuvettes humides réparties dans le massif forestier, alors que la charmaie à gaillet des bois (*Galio-Carpinetum*), une haute futaie qui offre de nombreux abris et des sites de nidification à des espèces rares de mammifères et d'oiseaux, couvre les stations plus sèches et thermophiles. Le Grand murin (*Myotis myotis*), une chauve-souris au bord de l'extinction, et le Pic mar (*Dendrocopos medius*), très rare en Suisse, apprécient les cavités des plus vieux arbres de ces forêts caducifoliées.

2.4 Paysage historico-culturel

Les Étangs de Bonfol sont mentionnés pour la première fois en 1497. Ils étaient vraisemblablement déjà utilisés pour la production de poisson pour répondre aux besoins de la Cour de Porrentruy. Leur utilisation semble avoir été particulièrement intense du XV^e au XVIII^e siècle.

Le prince-évêque de Bâle, qui a fait construire des digues entre 1751 et 1754, est à l'origine de l'aménagement des Étangs de Bonfol et de Vendlincourt en tant que carpières. Après la construction des digues, les fonds des bassins ont été imperméabilisés avec de l'argile, abondant dans les sols de la région de Bonfol, formant ainsi des étangs pour permettre la pisciculture et favoriser la chasse aux oiseaux d'eau.

En 1786, la vidange du Grand Étang Chapuis semble être à l'origine d'une épidémie grave, qui a entraîné dans le courant de l'automne la mort d'une soixantaine d'habitants de Bonfol. Certains bassins ont alors été asséchés dans la crainte d'une nouvelle calamité. Le Grand Étang Chapuis, localisé dans le passé au lieu-dit Les Boulats, entre l'étang du Milieu et le cours de la Vendline, a disparu au XIX^e siècle, modifiant sensiblement la physionomie du site.

Le sable riche en quartz, déposé sur le site par des cours d'eau générés par la fonte des glaces à la fin de la dernière glaciation, a été exploité pour la fabrication de verre. L'argile a également été exploi-

tée de très longue date, générant une importante activité de poterie réfractaire ayant débuté au Moyen Âge.

Les forêts entourant les plans d'eau sont entrecoupées par un dense réseau de chemins pédestres et constituent un espace de détente.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver la qualité et l'étendue des étangs, des bas-marais et des différentes ceintures de végétation riveraine.
- 3.2 Conserver la mosaïque paysagère de milieux naturels humides.
- 3.3 Conserver la qualité des milieux humides ainsi que leurs espèces caractéristiques.
- 3.4 Conserver la fonctionnalité du réseau écologique entre les différents milieux naturels.
- 3.5 Conserver la qualité, la diversité et l'étendue des forêts marécageuses.
- 3.6 Conserver la tranquillité dans les zones marécageuses.

© OFEV 2017

Téléchargement au format PDF: www.bafu.admin.ch/bln

Les photos illustrent les qualités paysagères, les espaces vitaux les plus importants ainsi que des éléments du paysage culturel; elles ne sont pas l'objet de l'acte normatif. Il en va de même pour l'extrait de la carte réduite. Pour la délimitation, l'extrait de la carte au 1:25 000 est déterminant.

